

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 12 décembre 2017

Question écrite urgente

Logements étudiants : les besoins sont-ils couverts ?

La libre circulation des personnes a accéléré le bétonnage de nos dernières terres agricoles, entraîné une pénurie de logements et une hausse des prix tant au niveau des terrains que des loyers.

Malgré une légère détente, le taux de vacance des logements continue à se maintenir au-dessous du seuil de fluidité du marché estimé à 2%. Comme les résidents locaux, les étudiants pâtissent de la pénurie de biens disponibles à la location.

En mai 2016, la Cour des comptes avait relevé diverses anomalies au Bureau des logements et des restaurants universitaires (BLRU) qui dispose d'un parc composé d'environ 630 lits. Ces anomalies pouvaient conduire à attribuer des logements à des candidats n'ayant pas le profil ou un dossier incomplet.

Aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché du logement permettant aux particuliers de louer directement leur logement, aux touristes notamment, vient compliquer la donne.

Face à la pénurie de logements, certains étudiants seraient même contraints de faire appel à l'hébergement d'urgence, comme auprès de l'Armée du Salut. Chaque année, face à une hausse d'environ 2% du nombre d'étudiants à l'université, la pression sur les logements disponibles s'accroît.

C'est notamment pourquoi un PLQ du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) qui s'étend sur un terrain d'environ 5,8 ha situé entre la route des Acacias, les rues François-Dussaud et Hans-Wilsdorf et le quai des Vernets comportera 300 logements étudiants.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Quelle est l'offre actuelle en matière de logements étudiants à Genève ?*
- 2) *Quels sont les besoins présumés en logements étudiants non couverts ?
Et à l'horizon 2023 ?*
- 3) *Comment devrait évoluer l'offre future (publique ou privée) en matière de logements étudiants ?*
- 4) *Quelles mesures sont prises par le Conseil d'Etat en vue de donner une impulsion à la création de logements pour étudiants ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.